Lausanne

Lausanne demain

La Ville définit
son avenir avec
le **Plan directeur communal 2015 - 2030**

**Informez-vous sur l'avenir de votre ville** de manière facile et ludique, **visitez l'exposition «Lausanne Demain»** aux Arches du Grand-Pont à Lausanne.

VdL_flyer.indd 1-2 01.12.14 09:25

**Aménagement du territoire, développements urbanistiques, mobilité, nature et environnement: LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom) trace les grandes lignes du futur lausannois à l'horizon 2030.**

## Urbanisation

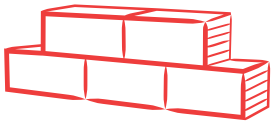

**Le PDCom a pour objectif de concilier le développement de l'urbanisation et le renforcement de la qualité de vie à Lausanne.** A cet effet, il découpe l'espace communal en secteurs selon leur fonction (centre ville, quartiers périphériques, etc.). Certains secteurs seront appelés à évoluer fortement, alors que d'autres changeront plus lentement: c'est le principe de la «différenciation territoriale».

**Deux types de territoires sont identifiés**: les sites majeurs de mutation urbaine et les territoires (dits) stables.

Les premiers accueilleront, d'ici 2030, près de 30000 nouveaux habitants et emplois.

Dans les territoires (dits) stables, il s'agira avant tout de renforcer les centralités, de promouvoir une évolution harmonieuse du tissu bâti, de respecter l'identité particulière de chaque quartier et leur dimension historique. **Les espaces publics seront aussi requalifiés.**

Au centre-ville, il s'agira de préserver un équilibre entre le développement des emplois et le maintien des logements.

## Nature et paysage

Avec l'accroissement de la population et les grands projets de construction planifiés, les espaces naturels et paysagers de la ville pourraient être menacés. Au vu des nombreux bienfaits qu'ils procurent, il est primordial de les intégrer au cœur de la planification de la ville de demain.

**Le PDCom prévoit la mise en réseau des composantes vertes permettant d'offrir des jardins, des parcs et des promenades de proximité.** Dans les territoires forains, les vastes massifs forestiers et ses clairières agricoles seront renforcés.

## Mobilité

L'évolution de la mobilité devra accompagner la croissance de la population et des emplois. **Le PDCom définit une politique durable et une vision cohérente pour tous les modes de transport.** Cette stratégie implique une priorisation des transports publics et des modes doux, ainsi qu'une optimisation du réseau routier au niveau de l'agglomération; cela dit: une complémentarité basée sur le principe du «bon mode pour le bon déplacement».

**Le PDCom fixe 4 objectifs majeurs, de valorisation et de mis en réseau. Chacun se traduit alors par des programmes d'actions regroupant des mesures concrètes d'aménagement sur l'ensemble de la ville, de quartiers ou de manière plus localisées sur un secteur défini.**

VdL_flyer.indd 3-4 01.12.14 09:25